

COMMUNE : BAVANS (25550)

N° 12/2009

Nos réf. : CR/JD/MCD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28/01/2009	L'an deux mil neuf le six février à 18 heures
DATE D’AFFICHAGE : 06/02/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal
OBJET : <i>FRAIS DE SCOLARITE Education Spécialisée 2008 / 2009</i>	Formant la majorité des membres en exercice. <u>Excusés</u> : GROSJEAN Laurence , a donné procuration à PARRAIN Carole , GRILLOT Fabienne , a donné procuration à ZEFEL Frédéric , DEMANGEON Michel , a donné procuration à PAGNOT Pascal , MIELLE Claudine , a donné procuration à MOUHOT Marcel . <u>Absente</u> : GARCIA Yamina Mr MANIAS Marcel est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, fixe à 52,00 € par élève la participation des communes aux frais de scolarité des enfants fréquentant les Classes d’Education Spécialisée (CLIS), dont les cours sont dispensés au Groupe Primaire Champerriet.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à établir les titres de recette.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 19/02/09
Publiée le 19/02/09.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

Signature: Claire Radreau

SOUS-PRÉFECTURE
20 FEV. 2009
MONTBÉLIARD